

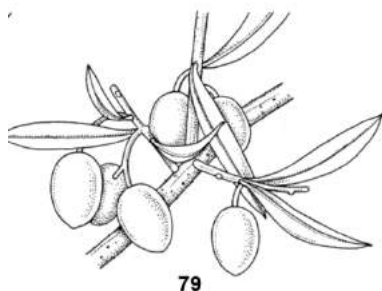
Bulletin de Santé du Végétal – Olivier – Languedoc-Roussillon du 30/09/2019

Rédacteur : Jean-Michel DURIEZ – AFIDOL

Chloé MESTDAGH – AFIDOL

Comité de rédaction : Christine Agogué (CA11), Cécile Combes (GE INTERFEDE) et
Margaux Allix (CIVAM BIO 66)

STADE PHENOLOGIQUE



Les fruits se situent a minima au stade BBCH 79, à savoir les fruits ont atteint 90% de leur taille finale, et pour les variétés les plus précoces, nous atteignons le stade BBCH 81, à savoir les fruits commencent à se colorer.

Le développement des fruits reste légèrement plus tardif que l'année passée.

MOUCHE DE L'OLIVE

Les conditions climatiques annoncées sont très favorables à l'activité de la mouche. Malgré une baisse des températures en milieu de semaine, les conditions resteront favorables à l'activité de ponte de la mouche et à leur développement.

Les captures ont tendance à se stabiliser mais elles restent élevées. La pression reste importante.

	Secteurs en altitude	Plaine	Littoral
Captures de mouches	→	→	→

Le réseau de piégeage de mouches est en place. Vous pouvez consulter la carte des captures sur le lien suivant : <https://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>.

Suite aux dernières pluies, les olives jusqu'alors fripées se sont gorgées d'eau et sont désormais plus attractives pour les mouches.

	Variété observée	Irrigation	Mode Conduite	% d'olives sans développement larvaire	% d'olives avec développement larvaire	% d'olives trouées avec pupes	% d'olives trouées sans pupes	% d'olives saines
Argeliers (11)	Olivière	Non	Parcelle Naturelle	0,0	0,0	0,0	0,0	100 →
Argeliers (11)		Oui	Conv	2,5	1,0	0,0	3,0	93,5 →
Ouveillan (11)	Olivière et Picholine	Oui	Conv	1,5	0,0	1,0	0,0	97,5 →
Aniane (34)	Bouteillan	Non	Parcelle Naturelle	29,7	13,1	0,5	1	55,8 ↘
Beaulieu (34)	Picholine	Oui	AB	4,1	0,5	2,1	5,2	88,1 →
Lattes (34)	Lucques	Oui	Parcelle naturelle	0,0	0,0	0,0	100,0	0 ↘
Manduel (30)	Picholine	Non	Parcelle naturelle	9,1	41,2	4,2	6,7	38,8 →
Saint-Gilles (30)	Aglandau/Picholine	Oui	Parcelle naturelle	11,7	15,2	5,1	1,5	66,5 ↘
Corneilla-la-rivière (66)	Petite Verdale du Roussillon	Non	Parcelle naturelle	45,5	51,0	1,0	0,0	2,5 ↘
Laroque-des-Albères (66)	Redouneil	Non	Parcelle naturelle	4,9	54,6	21,3	16,4	2,7 ↘
Palau-del-Vidre (66)	Olivière	Non	AB	3,0	1,5	1,0	0,5	94 →

De manière globale, les dégâts sont en augmentation et restent importants, notamment sur les parcelles non protégées. Les conditions climatiques ont été favorables aux nouvelles piqûres et à la transformation des œufs en larves puis en mouches adultes.

Évaluation du risque :

Vous devez évaluer le risque spécifique à votre parcelle selon :

- La sensibilité de votre parcelle (variété, irrigation, environnement proche, ...),
- L'activité de la mouche (présence ou non de captures au niveau des pièges),
- Les dégâts sur olives observés (% d'olives piquées avec/sans développement larvaire),
- Votre protection (à jour, à renouveler, ...),
- Les prévisions météo (température, pluies, ...), et le taux de dégâts que vous tolérez,
- La date à laquelle vous envisagez de récolter (comptez environ 1 mois entre la ponte et la manifestation des dégâts sur la qualité de l'huile),
- Le risque que vous êtes prêt à prendre.

La population de mouches reste très élevée sur l'ensemble du territoire et les conditions climatiques des jours à venir sont favorables à l'activité de ponte de la mouche. Le risque reste un **risque très fort** sur l'ensemble du territoire.



Gestion du risque

Afin d'observer l'évolution des piqûres de mouche dans votre parcelle, vous pouvez réaliser des comptages réguliers sur vos olives comme suit :

- 1- **Observer 200 olives** choisies de façon homogène sur votre parcelle.
- 2- **Compter le nombre de piqûres** spécifiques à la mouche de l'olive (cf. photo ci-contre).
- 3- Cueillir et **observer à la loupe uniquement les olives avec des piqûres** de mouche de l'olive. Soulever délicatement l'épiderme de l'olive et déterminer la présence d'œuf ou de larve.



Piqûre de ponte de mouche de l'olive grossi à la loupe (France Olive)



Observation de l'œuf de la mouche de l'olive à la loupe (France Olive)



Observation à la loupe de la larve de la mouche de l'olive et de sa galerie (France Olive)

DALMATICOSE

L'apparition de la dalmaticose est fortement corrélée à la présence de piqûres de mouche (avec ou sans développement larvaire) sur les olives.

Suite aux dernières pluies, les symptômes observés sont moins nombreux sur les parcelles touchées, en raison de la chute des olives présentant des dégâts.



Tâches caractéristiques de la dalmaticose (France Olive)

Évaluation du risque :

Le risque est corrélé au risque « mouche de l'olive ».

Le risque est plus élevé dans les cas suivants :

- Parcelle sensible à la mouche de l'olive (irriguée, variété sensible, etc).
- Parcelle non protégée contre les piqûres de mouche de l'olive
- Parcelle déjà sujette à des symptômes de dalmaticose les années précédentes.

ŒIL DE PAON

Des symptômes sont encore observés au sein des vergers défoliés au printemps dernier. L'inoculum y reste présent.



Symptômes visibles de l'œil de paon

Evaluation du risque

Le risque de pluies pour la semaine est faible mais les températures seront plus propices au développement de la maladie.

Températures et humidité optimales de développement de l'œil de paon

	Optimum
Température	16-22°C
Humidité relative	80-85%

Selon les conditions climatiques annoncées et la présence ou non d'inoculum dans vos parcelles, le **risque est faible à risque fort**.



Gestion du risque :

Observez vos parcelles et surveillez les conditions climatiques.

TEIGNE DE L'OLIVIER

Les chutes d'olives attribuées à la teigne sont globalement moins importantes que l'an passé. Ces olives tombées au sol se reconnaissent au trou visible au niveau du point d'attache du pédoncule (voir photo ci-contre – © AFIDOL).

La chute du fruit, avant que la chenille n'ait foré son trou de sortie, est possible. Dans ce cas, l'éclatement du noyau permet de vérifier la présence de la chenille dans l'amandon.



Évaluation du risque :

Nous sommes en dessous du seuil de risque.

Gestion du risque :

Observez vos parcelles.